



Le Crépïcordien

SEPTEMBRE 2026



LA VILLE DE CRÈVECŒUR-LE-GRAND
VOUS SOUHAITE UNE BONNE RENTRÉE !

CONTACTS À RETENIR

➤ SERVICES DE LA VILLE

Mairie

Place de l'Hôtel de Ville
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 11
secretariat@crevecoeur-le-grand.fr

Services techniques

60360 Crèvecœur-le-Grand
06 08 58 83 01
services-techniques@crevecoeur-le-grand.fr

Bibliothèque municipale

4 Place de l'Hôtel de Ville
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 13 30 02
bibliotheque@crevecoeur-le-grand.fr

Service communication

Place de l'Hôtel de Ville
60360 Crèvecœur-le-Grand
communication@crevecoeur-le-grand.fr

Police municipale

Pavillon de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 13 31 03 ou **06 37 48 66 94**
police-municipale@crevecoeur-le-grand.fr

Gendarmerie

Rue de Breteuil
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 13 80 17

Sapeurs-Pompiers

13 Rue de Breteuil
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 50 20 (Urgence 18)

Déchetterie Recyclerie

2 Rue des Alouettes
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 13 23 48

➤ ÉCOLES

École maternelle Les Petits Bourgeois

38 rue du Presbytère
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 85 96

École élémentaire Henri Villette

Rue de la Mare
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 85 31

Collège Jehan le Fréron

3 Rue des Alouettes
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 88 77

E.R.E.A. Joséphine Baker

4 Rue Fournier
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 97 11

Crèche Les minis explorateurs

21 Avenue du Château
60360 Crèvecœur-le-Grand
09 53 56 12 46

➤ MÉDECIN

Médecins de garde : 15

Cabinet médical Drs. CALAMY, LESTIENNE, MANCAUX, VIGNAULT et TETU TAVERNIER

Maison de santé, 4 Rue du Stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 80 66 70

Dr. CAULLIEZ Bernard (angiologue)

Maison de santé, 4 Rue du Stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 80 66 70

Dr. JAONAH Thierry

31 Rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 60 36 60 78

Dr. COHEN Valentin

31 Rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
Prise de rdv via Doctolib

➤ PHARMACIE

Pharmacie de garde : 32 37

Pharmacie Robert

5 Rue du Général Moret
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 17

Pharmacie Schweig

30 Rue Gambetta
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 22

➤ INFIRMIER

Mme GROUD Angélique

Mme DHAËSE Lucie
31 Rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 31 77 74 13

M. COTTEL Patrick

Maison de santé, 4 Rue du Stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 07 48 07 44

Mme ROOSE Ameline

Maison de santé, 4 Rue du Stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 81 98 42 77

Cabinet VANDAELE et DESMULIE

Mme LECUIR Carole
19 Avenue de la Libération
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 94 88

➤ SAGE-FEMME

Mme PARIS Justine

31 Rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 35 28 78 03

Mme RAYMOND Agnès

6 Rue du Général Moret
60360 Crèvecœur-le-Grand
07 49 06 76 95

➤ KINÉSITHÉRAPEUTE

Mmes DE KEUKELAERE,

EPURE Nicoleta et DAMAY Manon
31 rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 86 91

Mme LOOF Christelle

et M. LORTHIOS Denis
Maison de santé, 4 Rue du Stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 80 66 72

➤ DENTISTE

Dr. DUSEHU Sophie

Maison de santé, 4 Rue du Stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 80 66 73

➤ PSYCHOLOGUE

Mme ESTIENNE Isabelle

Maison de santé, 4 Rue du Stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 11 89 47 12

➤ AUDIOPROTHÉSISTE

Benoît Audition

24 Avenue du Château
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 04 41 63

➤ ORTHOPHONISTE

Mme PIOT Marion

19 Avenue de la Libération
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 31 19 10 30

Mme LEPOETRE Léonore

19 Avenue de la Libération
60360 Crèvecœur-le-Grand
07 66 64 84 26

➤ DIÉTÉTICIENNE

Mme GIUNTINI Marine

Maison de santé, 4 rue du Stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 58 92 60 32

➤ OSTÉOPATHE

Mme LANNAY Clémence

31 Rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 59 80 51 81

➤ PODOLOGUE

M. VIGNAULT Cédric

Maison de santé, 4 rue du Stade
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 34 66 72 70

➤ SOPHROLOGUE & HYPNOTHÉRAPEUTE

Mme BOUILLAUD Julie

32 Rue de Beauvais
60360 Crèvecœur-le-Grand
06 80 58 66 65

➤ ORTHOPTISTE

Mme TETU Louise

31 Rue de la Rochefoucauld
60360 Crèvecœur-le-Grand
07 44 53 27 84

➤ VÉTÉRINAIRE

Clinique vétérinaire Héliovet

1 Rue du Commando Kieffer
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 52

➤ POMPE FUNÈBRE

Marbrerie Lionel SAGNIER

25 Avenue de la Libération
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 46 87 21

➤ ANTI-GUÊPE

M. FONTANA Sylvain

60360 Crèvecœur-le-Grand
06 88 04 29 19

M. LEGER Cyril

60360 Crèvecœur-le-Grand
06 37 31 66 23

M. TOURNANT Donatien

60120 Bacouël
06 11 65 60 52

➤ AMBULANCE

M LOTTIN Simon

03 44 46 83 83

➤ MOBILITÉ

Taxi LOTTIN **03 44 46 83 83**

Taxi CHRYSTELLE (conventionné CPAM)
06 87 24 07 75

Taxi JACKY **03 44 13 23 28**

Taxi DU CHATEAU **06 85 08 65 74**

Taxi PHILIPPE **06 74 35 81 11**

VTC M. ROUSSEL **06 03 70 92 77**

Oise Mobilité **09 70 15 01 50**

➤ SERVICES RELIGIEUX

Abbé Pierre-Emmanuel DESAINT

03 44 46 88 08

PERMANENCES

PERMANENCE DES ÉLUS

Mairie de Crèvecœur-le-Grand

Place de l'Hôtel de Ville

03 44 46 87 11

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi matin de 8h30 à 12h00

M. Aymeric BOURLEAU

Maire de Crèvecœur-le-Grand

Uniquement sur rendez-vous le mercredi de 10h00 à 12h00

Mme Sophie BELLEPERCHE

Adjointe en charge des finances, des actions économiques et de l'urbanisme

Le lundi de 17h00 à 18h00

M. Jean-Pierre VIGNAULT

Adjoint en charge du patrimoine communal et du cimetière

Le mardi de 10h30 à 11h30

Mme Sandrine PELECH

Adjointe en charge des affaires sociales, des logements, des affaires scolaires et de la jeunesse

Le mardi de 17h00 à 18h00

M. Franck LORET

Adjoint en charge des travaux et du personnel communal

Le vendredi de 17h00 à 18h00, uniquement sur rendez-vous

M. Yohan BOURSE

Conseiller délégué en charge des voiries diverses et réseaux

Uniquement sur rendez-vous

M. Benoît TARISSANT

Conseiller délégué en charge de la vie associative, des sports et fêtes

Uniquement sur rendez-vous

Mme Cécile DUFOUR

Conseillère déléguée en charge de la culture

Uniquement sur rendez-vous

Mme Cédryne BARTHEL

Conseillère déléguée en charge de la communication et des jumelages

Uniquement sur rendez-vous

LA MISS

Maison Inter-associative Santé Social est mise à disposition par le Centre Hospitalier Jean-Baptiste Caron

18 Place de l'Hôtel de Ville
60360 Crèvecœur-le-Grand

Association « Bien chez soi... »

Service d'aide à domicile

03 44 04 57 80

www.bien-chez-soi.fr

contact@bien-chez-soi.fr

A.D.M.R. - Aide à Domicile en Milieu Rural

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h45

Rez-de-chaussée, bureau à gauche

03 44 48 60 20

S.A.T.O. - Service d'Aide aux Toxicomanes de l'Oise

Le lundi de 10h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00

Rez-de-chaussée, bureau à droite

06 07 51 49 00

Perspectives contre le cancer

Tous les jeudis

Rez-de-chaussée, bureau à droite

07 60 60 35 17

AIDE ET SOLIDARITÉ

Boutique solidaire - Habits 60

23 Avenue du Château

60360 Crèvecœur-le-Grand

Ouverte le mardi et jeudi de 14h00 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h00

07 87 11 09 88

crevecoeur.600@secours-catholique.org

Les Restos du Cœur

28 rue du Presbytère

60360 Crèvecœur-le-Grand

Le jeudi de 9h00 à 12h00

et de 13h30 à 16h00

09 82 59 57 36

as60.crevecoeur@restosducoeur.org

La Croix Rouge

Boutique éphémère destinée aux enfants de 0 à 12 ans qui accompagne également les parents

Conciliateurs de justice

Accompagnement pour trouver une solution amiable pour régler un différent

Mairie de Crèvecœur-le-Grand

Sur rendez-vous les mercredis

de 13h30 à 17h00

06 34 12 94 68

HÔPITAL LOCAL

Centre Hospitalier Jean-Baptiste Caron

18 Place de l'Hôtel de Ville

60360 Crèvecœur-le-Grand

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30

03 44 13 36 36

Le SSIAD - Service de Soins Infirmier à Domicile

03 60 05 00 06 ou **06 71 01 05 88**

L'ESA - Équipe Spécialisée Alzheimer

03 44 13 36 54 ou **06 30 30 40 43**

Le SMR - Service de Soins Médicaux et de Réadaptation

03 60 05 00 01

EHPAD - Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

03 60 05 00 19

LE CRÉPICORDIUM

Le Crépícordium est mis à disposition par la Ville de Crèvecœur-le-Grand

24 Rue du Presbytère

60360 Crèvecœur-le-Grand

03 44 46 82 79

Centre local d'information et de coordination (uniquement sur rendez-vous)

08 20 82 04 43

Relais assistantes maternelles (uniquement sur rendez-vous)

07 62 17 95 20

Association Noé+

1 Rue Albert Ier

60220 Formerie

Permanences deux mardis par mois de 09h00 à 12h00 au Crépícordium

03 92 10 11 01

N.O.O.E. - Nord Ouest Oise Emploi

Met à disposition du personnel pour de l'entretien de locaux, de la maison ou d'espaces verts

www.nooe-emploi.fr

contact@nooe-emploi.fr

Chantiers en Picardie Verte

Atelier-chantier d'insertion (ACI), spécialisé dans la restauration du patrimoine bâti, qui embauche des personnes rencontrant certaines difficultés

contact@chantiersenpicardieverte.fr

FRANCE SERVICES

Maison du Conseil Départemental de l'Oise

24 Avenue du Château

60360 Crèvecœur-le-Grand

Le lundi de 14h00 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

03 44 10 82 30

→ Lieu d'écoute et d'orientation vers les interlocuteurs adaptés

→ Accès/facilité aux services et dispositifs départementaux

→ Accompagnement à l'usage des outils numériques

→ Accompagnement pour vos démarches administratives

Les Missions Locales

03 44 78 72 00

Centre de protection maternelle et infantile

Consultation de la Sage-Femme

Les lundis après-midi sur rendez-vous

Permanences de l'infirmière puéricultrice

Les lundis après-midi sur rendez-vous

03 44 10 80 35 ou **03 44 10 75 02**

MAISON DE LA SOLIDARITÉ

Maison Départementale de la Solidarité

58 Rue Basse Saint-Cyr

60120 Breteuil

Assistances sociales

Tous les jours sur rendez-vous

Centre de protection maternelle et infantile

Sur rendez-vous

Relais Autonomie des Personnes

Conseil et informations à destination des personnes âgées et/ou handicapées

Sur rendez-vous

03 44 10 80 00



Chères Crépiciardiennes, chers Crépiciardiens,

La rentrée est souvent synonyme de nouveaux départs, de projets et de retrouvailles. C'est dans cet esprit que nous avons le plaisir de vous présenter une nouvelle formule du Crépiciardien. Plus moderne, plus aérée et toujours aussi proche de votre quotidien, cette nouvelle édition a été pensée pour vous offrir une lecture plus agréable et mettre davantage en valeur les événements, les initiatives et les femmes et les hommes qui font vivre notre commune.

Avec cette rentrée, Crèvecœur-le-Grand retrouve également le rythme de ses animations. Le Forum des associations marquera le lancement d'une nouvelle saison riche en rencontres et en découvertes, tandis que la première édition du Salon du livre viendra enrichir l'offre culturelle de la commune. Deux rendez-vous qui illustrent le dynamisme de notre territoire et l'engagement de ses nombreux acteurs.

Au fil des pages, vous retrouverez toute l'actualité de la commune, les informations utiles, les projets en cours ainsi que les événements qui animeront les prochaines semaines. En espérant que cette nouvelle formule vous accompagnera durablement, je vous souhaite, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, une excellente rentrée et une très bonne lecture.

Votre maire,

Aymeric Bourleau

CE MOIS-CI

5 État civil

6 Regard Crépiciardien

13 Synthèse du Conseil Municipal

24 Toute l'actualité

- Inauguration du transformateur électrique Volat Station
- Passage du jury Villes et Villages fleuris
- Cérémonie de lancement des travaux de démolition de l'ancien collège
- Restauration des calvaires de la Houssoye et du Cimetière
- La fontaine à eau est réparée !
- La CMA à la Boulangerie Tour de Main
- Meilleur flan de l'Oise 2026
- Permis de louer

28 L'instant focus

- La Rue des Écoles

34 Culture & événements

- Forum des associations
- Salon du Livre
- Visites guidées du château et de la ville
- Le bal des poussières
- Côté Bibliothèque

37 Zoom associatif

- Le défi fou de deux Crépiciardiens
- Collecte des Restos du Cœur
- Soirée moules frites
- Bourse puériculture & marché artisanal
- Les associations recrutent !

40 Côté jeunesse

- Atelier jardinage au Pavillon
- Atelier créatif à la Bibliothèque

42 À vous de jouer

44 Sortir à Crèvecœur

46 Le Grand portrait

- Alain Bulard

Le Crépiciardien Septembre 2026 • Imprimé et distribué en Septembre 2026 (2 000 exemplaires)
Mairie de Crèvecœur-le-Grand, Place de l'Hôtel de Ville, 60360 Crèvecœur-le-Grand

Directeur de la publication : M. Aymeric BOURLEAU, Maire
Rédacteurs : Pauline LANDAIS, Elya POYER, Commission Communication
Conception et réalisation : Pauline LANDAIS

Imprimé par Saxoprint, Tour Equinox, 21 All. de l'Europe, 92110 Clichy (France)

Ce document contient des images générées par l'intelligence artificielle.
Toute personne présente dans ce document a été soumise au droit d'image.

ÉTAT CIVIL

Crédit photo : Nicolas CASTETS (Juin 2023)

L'APPLICATION INTRAMUROS

SIMPLE ET TRÈS UTILE !

Recevez directement des alertes sur votre smartphone et accédez aux événements, aux informations communales et aux points touristiques.

D'autres services sont également disponibles, tels que les annuaires, les sondages, le signalement d'un problème ou encore les commerces.

➤ NAISSANCE

→ Le 16 juin, **Eva BRACKE**, fille d'Anthony BRACKE et Laura BARBET

➤ MARIAGE

→ Le 04 juillet, **Mehdi DUGET** et **Julie DEFRANCE**

➤ DÉCÈS

→ Le 12 juin, **Maryvonne BLEYAERT**, veuve PORTOIS, née le 06 novembre 1937

→ Le 14 juin, **Lilane GRÉVIN**, veuve ROISIN, née le 31 octobre 1937

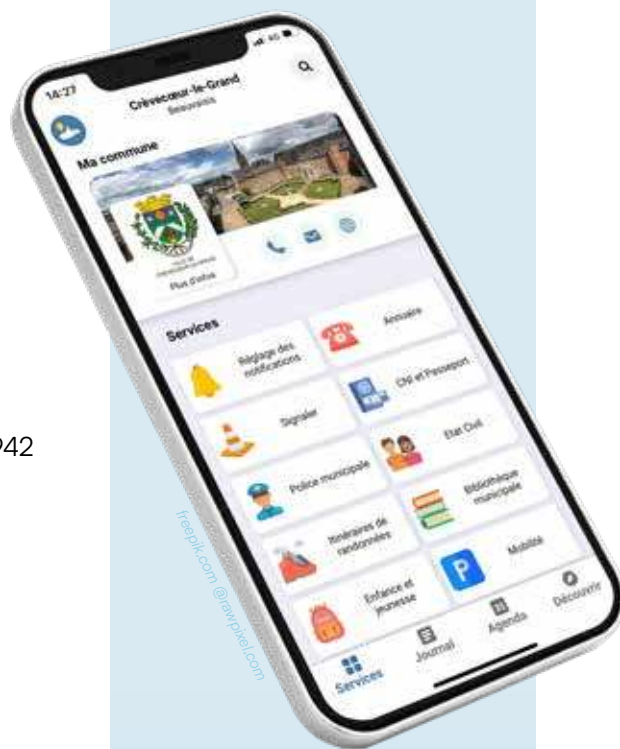
→ Le 15 juin, **Josette SAUVAGE**, veuve DORNET née le 17 octobre 1942

→ Le 17 juin, **Philippe HALLER**, né le 1^{er} août 1955

→ Le 24 juin, **Pierre PRIEZ**, né le 19 mai 1943

→ Le 1^{er} juillet, **Gérard RÉTAUD**, né le 20 mars 1969

→ Le 3 juillet, **Georges VILLETTE**, né le 30 août 1930



Découvrez-la tout de suite !



REGARD CRÉPICORDIEN

➤ KERMESSE DE L'ÉCOLE MATERNELLE



Le **samedi 20 juin**, la kermesse a animé l'école maternelle, avec un spectacle de l'*Amicale des Petits Bourgeois* le matin et des jeux pour **ravir petits et grands** durant la journée.



➤ 2^E COLOR RUN

Le **dimanche 21 juin**, la 2^e édition de la Color Run, organisée par l'association *La Pause Crépicordienne* s'est déroulée avec succès, a réuni **plus de 140 participants**. Un grand bravo aux bénévoles de l'association, pour leur implication et la coordination de l'événement.



➤ FÊTE DE LA MUSIQUE



Le **dimanche 21 juin**, la Fête de la Musique, organisée par le *Comité des Fêtes*, a animé la place de l'Hôtel de Ville, transformée pour l'occasion en **scène en plein air**. Tout au long de la soirée, le public a pu apprécier les prestations des groupes **Shiny Soul**, **Quai N°6**, **Family Affair**, ainsi que du chanteur **Cyril Adda**.



POT DÉPART D'ÉRIC TRIBOUT

Le **jeudi 2 juillet**, collègues et amis se sont réunis autour de **M. Éric Tribout** afin de fêter son départ en retraite. Durant les différents discours, tout le monde a salué sa passion pour l'Histoire de sa région et son envie de transmettre durant ces 20 dernières années aux générations futures.



Nous lui souhaitons une excellente retraite et beaucoup de réussite dans tous ses projets à venir !

➤ FESTIVAL BARB'N'ROCK

Du **26 au 28 juin**, le stade municipal de Crévecœur-le-Grand a vibré au rythme de la 4^e édition du Festival Barb'N'Rock. Co-organisé par les associations AC/PC et BVFR Charity, il a rassemblé **plusieurs milliers de festivaliers**.



Au-delà de la musique, le site a proposé **un véritable village artisanal** et convivial : food-trucks, tatoueurs, barbiers, artisans locaux, créateurs de mode, stands de bien-être et animations diverses ont contribué à l'expérience globale du festival.





Une tombola solidaire et de nombreux stands engagés ont renforcé la dimension humaine de cette édition. Cette année, l'association *Les Fées Sourires*, qui accompagne les enfants hospitalisés et leurs familles en leur apportant soutien et réconfort, était à l'honneur.

Grâce à la mobilisation des exposants, des bénévoles et des festivaliers, **10 % des bénéfices des stands ainsi que l'intégralité des recettes de la tombola** lui ont été reversés.





➤ L'ÉTÉ PING

Le **samedi 4 juillet**, la Place de l'Hôtel de Ville a accueilli une animation sportive, organisée par le *Comité de l'Oise de Tennis de Table*, afin de s'initier ou pratiquer ce sport en plein air.



➤ LA SA HLM DE L'OISE FÊTE L'ÉTÉ

Le **mercredi 1^{er} juillet**, la 7^e édition de La SA HLM de l'Oise fête l'été a lancé sa tournée estivale à Crèvecœur-le-Grand. Tout au long de l'après-midi, petits et grands ont profité de nombreuses animations et d'un concert en plein air.



➤ FESTIVITÉS ROYALES

Le **samedi 4 juillet**, les Festivités Royales ont une nouvelle fois rassemblé un public nombreux, venu célébrer le passage de François 1^{er} dans notre ville. Cette belle édition n'aurait pas été possible sans l'implication de l'association *François 1^{er}*, de tous les bénévoles mais aussi de l'ensemble des producteurs, artisans et exposants. Bravo aux partenaires mobilisés et aux services techniques municipaux pour l'aide apportée à l'association.





> BAL DES POMPIERS ET FÊTE NATIONALE

Le **lundi 13 juillet**, le Comité des fêtes et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers ont réuni les habitants pour **célébrer la Fête Nationale**.

La soirée a été animée par un bal populaire, un défilé aux lampions et un magnifique feu d'artifice.



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !

Envie de ne rien louper ?

Retrouvez toutes les actualités, retours en images et annonces sur les réseaux sociaux de la ville !

Facebook

Crèvecœur-le-Grand

Instagram

crevecœur_le_grand

Intramuros

Ville de Crèvecœur-le-Grand





➤ CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Le **mardi 14 juillet**, beaucoup de personnes se sont rassemblées pour honorer les valeurs de la République. Le cortège, composé de représentants des groupements patriotiques, des sapeurs-pompiers et des citoyens s'est d'abord rendu au monument aux morts, où **M. Jacques Champion** s'est vu remettre l'insigne de porte-drapeau.



Tout le monde s'est ensuite retrouvé derrière l'Hôtel de Ville afin de décorer les Sapeurs-Pompiers, puis de passer en revue leurs véhicules mis à l'honneur chaque année par la ville, accompagnés par les mélodies d'*Harmonie Haudicœur*.





SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL

➤ SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

➤ ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire présente le règlement intérieur du Conseil municipal, document qui précise les modalités de fonctionnement des séances ainsi que les droits et devoirs des élus dans l'exercice de leur mandat.

Il indique que ce règlement reprend celui du précédent mandat, tout en intégrant les évolutions législatives et réglementaires récentes. Les dispositions relatives à l'espace d'expression des groupes d'élus ont notamment été actualisées afin de répondre aux obligations applicables aux communes de plus de 1 000 habitants.

Au cours des échanges, **Madame Garault** s'interroge sur la possibilité de tenir systématiquement les réunions du Conseil municipal le deuxième mercredi de chaque mois. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit avant tout d'une date de référence destinée à faciliter l'organisation des élus.

Le calendrier pourra être adapté en fonction des contraintes réglementaires, des dossiers à examiner ou des disponibilités de chacun.

Délibération n°2026/017 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter le règlement intérieur du Conseil Municipal.

➤ ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE

Monsieur le Maire rappelle le rôle du Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60), établissement public qui regroupe 442 communes et 11 intercommunalités du département. Autorité organisatrice de la distribution d'électricité, le SE60 accompagne également les collectivités dans de nombreux domaines liés à l'énergie, notamment l'éclairage public, la mobilité électrique, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et les achats groupés d'électricité et de gaz.

Afin de représenter la commune au sein du Secteur Local d'Énergie (SLE) du Beauvaisis, le Conseil municipal doit procéder à la désignation de deux délégués titulaires. Ces représentants participeront ensuite à l'élection des membres du comité syndical du SE60.

Délibération n°2026/018 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner aux postes de délégués titulaires **MM. Aymeric BOURLEAU** et **Philippe SÉNÉCHAL**.

PRÉSENTS

MM. et Mmes BOURLEAU Aymeric, BELLEPERCHE Sophie, TARISSANT Benoît, PELECH Sandrine, BOURSE Yohan, DUFOUR Cécile, VIGNAULT Jean-Pierre, BARTHEL Cédryne, BOCLET Delphine, LORET Franck, DUFOUR Hélène, BARBIER Pascal, DUVAL Martine, SENECHAL Philippe, VAROQUIER Isabelle, TISON François, LIEGROIS Emilie, GRANGER Jean-Paul, GARAUULT Joëlle, GLAIS Bernard, CAULIER David.

ABSENTS EXCUSÉS

Mmes MORES Stéphanie (pouvoir à Aymeric BOURLEAU), BRETIN Sophie (pouvoir à Joëlle GARAUULT).

Madame MORES Stéphanie a été élue secrétaire à l'unanimité.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2026 a été approuvé à l'unanimité. Il s'agit ici d'une synthèse du procès-verbal du conseil municipal du 29 avril 2026. Pour plus d'informations, vous pouvez demander le rapport complet à la mairie.

Scannez pour consulter
l'ensemble des actes



➤ ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'E.R.E.A.

Monsieur le Maire rappelle le rôle de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (E.R.E.A.) de Crèvecœur-le-Grand, qui accueille et accompagne des jeunes rencontrant des difficultés scolaires ou présentant certains handicaps afin de construire leur projet de formation et d'insertion professionnelle.

L'établissement propose plusieurs formations professionnelles, notamment dans les domaines de la maçonnerie, de la menuiserie, des travaux paysagers et de la fleuristerie.

Le Conseil Municipal procède à la désignation de ses représentants appelés à siéger au conseil d'administration de l'établissement, composé de deux délégués titulaires et de deux suppléants.

Délibération n°2026/019 :

Après un appel à candidature, **deux listes** sont proposées :

- **Une liste Aymeric BOURLEAU** composée de M. Aymeric BOURLEAU et Mme Hélène DUFOUR en tant que titulaires, Mmes Sandrine PELECH et Isabelle VAROQUIER en tant que suppléants ;
- **Une liste Joëlle GARAUULT** composée de Mme Joëlle GARAUULT en tant que titulaire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à 19 voix pour la liste Aymeric BOURLEAU et 4 voix pour la liste Joëlle GARAUULT, de désigner :

- Aux postes de **délégués titulaires** :
M. Aymeric BOURLEAU et **Mme Hélène DUFOUR** ;
- Aux postes de **délégués suppléants** :
Mmes Sandrine PELECH et **Isabelle VAROQUIER**.

➤ ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE JÉHAN LE FRÉRON

Monsieur le Maire rappelle le rôle du Collège Jehan Le Fréron, qui assure l'enseignement secondaire des élèves du territoire entre l'école primaire et le lycée.

Afin de représenter la commune au sein du conseil d'administration de l'établissement, le Conseil municipal doit procéder à la désignation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants.

Délibération n°2026/020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner :

- Aux postes de **délégués titulaires** :
M. Aymeric BOURLEAU et **Mme Sandrine PELECH** ;
- Aux postes de **délégués suppléants** :
Mme Cédryne BARTHEL et **Delphine BOCLET**.

➤ DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À L'ADICO

Monsieur le Maire présente l'ADICO, organisme qui accompagne les collectivités dans la gestion et le développement de leurs outils numériques.

L'entreprise apporte un soutien technique dans de nombreux domaines, notamment la mise à disposition de logiciels de gestion, l'assistance informatique, la formation des utilisateurs, ainsi que l'installation, la maintenance et le dépannage des équipements informatiques.

Afin de représenter la commune au sein de cette structure, le Conseil municipal doit procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Délibération n°2026/021 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De désigner au poste de **délégué titulaire** **Mme Cécile DUFOUR** et au poste de **délégué suppléant** **M. Jean-Pierre VIGNAULT** de la collectivité à l'ADICO ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS À L'INGE'OISE

Monsieur le Maire présente INGE'OISE, société publique locale créée à l'initiative du Département de l'Oise pour accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets.

INGE'OISE intervient dans de nombreux domaines, tels que l'aménagement du territoire, la construction et la rénovation de bâtiments, les infrastructures, la transition énergétique, l'urbanisme, la gestion de l'eau ou encore l'assistance technique et juridique. Elle apporte également son expertise aux collectivités afin de les aider dans leurs prises de décision.

À la suite du renouvellement du Conseil municipal, la commune doit désigner un représentant chargé de siéger aux assemblées spéciales de la société.

Délibération n°2026/025 :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne **Mme Sophie Belleperche en qualité de représentante titulaire** et **M. Yohan Bourse en qualité de représentant suppléant** auprès d'INGE'OISE.

Les élus autorisent également Madame Sophie Belleperche à présenter sa candidature à un éventuel poste d'administratrice de la société, conformément à ses statuts.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et de sa notification à la Société Publique Locale INGE'OISE.

› DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE ET D'UN SUPPLÉANT AU SMOTHD

Monsieur le Maire rappelle le rôle du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD), créé en 2013 pour déployer le réseau de fibre optique dans l'Oise et accompagner les collectivités dans leurs projets numériques.

Le syndicat intervient notamment dans le développement des infrastructures de télécommunication et des services numériques destinés aux collectivités locales.

Conformément à ses statuts, la commune doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de siéger au sein du SMOTHD.

Délibération n°2026/022 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner **M. Jean-Pierre VIGNAULT comme représentant titulaire** et **M. Franck LORET comme représentant suppléant** de la collectivité au SMOTHD.

› ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ AU CENTRE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au Centre National de l'Action Sociale depuis 2008. Cet organisme propose aux agents territoriaux diverses prestations et actions sociales destinées à améliorer leur qualité de vie et leur pouvoir d'achat.

Conformément à la charte du CNAS, le Conseil municipal doit procéder à la désignation d'un représentant chargé de siéger au sein de la délégation départementale de l'Oise.

Délibération n°2026/024 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner **Mme Sandrine PELECH en tant que déléguée titulaire**.

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Monsieur le Maire rappelle que chaque commune doit désigner un correspondant défense, chargé de sensibiliser la population aux questions de défense et de servir d'interlocuteur privilégié auprès des autorités militaires du département.

Délibération n°2026/023 :

Après un appel à candidature, deux candidats sont proposés : M. Bernard GLAIS et Mme Cécile DUFOUR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à 19 voix pour Cécile DUFOUR et 4 voix pour Bernard GLAIS, de désigner **Mme Cécile DUFOUR comme correspondante défense** de la collectivité.



Crédit photo : Nicolas CASTETS (Juin 2023)

➤ ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE L'HÔPITAL LOCAL

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil de la vie sociale est une instance obligatoire au sein des établissements accueillant des personnes en hébergement ou en accueil de jour. À Crèvecœur-le-Grand, cette instance permet d'associer les résidents, les familles et les différents partenaires à la vie de l'établissement.

Consulté sur les principales questions relatives au fonctionnement de la structure, il peut notamment formuler des avis et des propositions concernant la qualité de l'accueil, les activités proposées, les conditions de vie des résidents ou encore les projets d'aménagement.

Afin de représenter la commune au sein de cette instance, le Conseil municipal doit procéder à la désignation d'un délégué titulaire.

Délibération n°2026/026 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner **Mme Cédryne BARTHEL comme représentante** de la collectivité au conseil de la vie sociale de l'hôpital local.

➤ ÉLECTION D'UN ADMINISTRATEUR TITULAIRE ET UN SUPPLÉANT AU CINÉ-RURAL

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au dispositif Ciné-Rural 60 depuis 2018. Ce partenariat permet de proposer régulièrement des séances de cinéma à la salle des fêtes et d'offrir aux habitants une animation culturelle accessible à proximité de leur domicile.

Le fonctionnement du dispositif repose sur une collaboration entre la commune, ou l'association relais La Pause Crépiciordienne, et Ciné-Rural 60. La commune assure notamment l'accueil du public et l'organisation des séances, tandis que le réseau prend en charge l'ensemble des aspects techniques liés à la projection des films.

Afin d'assurer le suivi de ce partenariat, le Conseil municipal doit désigner un administrateur titulaire et un administrateur suppléant.

➤ ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HÔPITAL LOCAL

Monsieur le Maire rappelle que l'Hôpital de Crèvecœur-le-Grand accueille différentes structures de prise en charge, avec des capacités d'hébergement, de soins de suite et de réadaptation, ainsi que des services de soins à domicile.

Conformément au Code de la santé publique, le maire de la commune siège de l'établissement, ou son représentant, siège au sein du Conseil de surveillance de l'hôpital. Cette instance participe notamment au suivi de la stratégie et du fonctionnement général de l'établissement.

Délibération n°2026/027 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner **M. Aymeric BOURLEAU comme représentant** de la collectivité au conseil de surveillance de l'hôpital local.



Délibération n°2026/028 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner **Mme Emilie LIEGROIS comme administrateur titulaire** et **M. Pascal BARBIER comme administrateur suppléant**.

DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT TITULAIRE ET D'UN RÉFÉRANT SUPPLÉANT AU RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES ÂÎNÉS (RFVAA)

Monsieur le Maire

rappelle que la commune a récemment adhéré au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, une démarche portée à l'origine par l'Organisation mondiale de la Santé visant à mieux prendre en compte les enjeux liés au vieillissement de la population.

Cette initiative accompagne les collectivités dans l'adaptation de leurs politiques publiques afin de favoriser le bien-vieillir et de renforcer la qualité de vie des seniors. Elle encourage également le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les territoires engagés dans cette démarche.

À travers ce réseau, la commune souhaite poursuivre sa réflexion sur des thématiques essentielles telles que la mobilité, l'habitat, le lien social, l'accès aux services, la participation citoyenne ou encore l'autonomie des personnes âgées.

Délibération n°2026/029 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner :

→ En tant que **représentant titulaire M. Jean-Pierre VIGNAULT** pour représenter la collectivité au sein de l'association

→ En tant que **représentant suppléant Mme Stéphanie MORES** pour représenter la collectivité au sein de l'association

➤ FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CCAS

Monsieur le Maire rappelle que le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public chargé de conduire les actions de solidarité et d'accompagnement social sur le territoire communal.

Le CCAS intervient en lien avec les différents acteurs sociaux afin de soutenir les habitants confrontés à des difficultés et de favoriser les actions de prévention et de développement social.

Conformément à la réglementation, son conseil d'administration est composé, à parts égales, d'élus municipaux et de membres extérieurs issus du tissu associatif local. Le Conseil municipal doit donc déterminer le nombre de représentants qui siégeront au sein de cette instance.

Délibération n°2026/030 :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le nombre de membres élus et de membres nommés à six.

Les membres du Conseil Municipal après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'émettre un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire.

➤ ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU CCAS

Monsieur le Maire indique qu'après avoir fixé le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS, le Conseil municipal doit procéder à l'élection de ses représentants appelés à y siéger.

Conformément à la réglementation, cette élection se déroule au scrutin de liste à la représentation proportionnelle, garantissant une représentation équilibrée des différentes sensibilités du Conseil municipal. Les sièges sont ensuite attribués en fonction des résultats du vote et de l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

Délibération n°2026/031 :

Deux listes sont proposées :

→ **Une liste Sandrine PELECH** composée de Mmes Sandrine PELECH, Sophie BELLEPERCHE, Cédryne BARTHEL et M. Franck LORET

→ **Une liste Sophie BRETIN** composée de Mme Sophie BRETIN

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à 19 voix pour la liste Sandrine PELECH et 4 voix pour la liste Sophie BRETIN, d'élire **Mmes Sandrine PELECH, Sophie BELLEPERCHE, Cédryne BARTHEL, Hélène DUFOUR, M. Franck LORET, Mme Sophie BRETIN** pour faire partie, avec M. le Maire, Président de droit, du Conseil d'administration du CCAS.



➤ ÉLECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

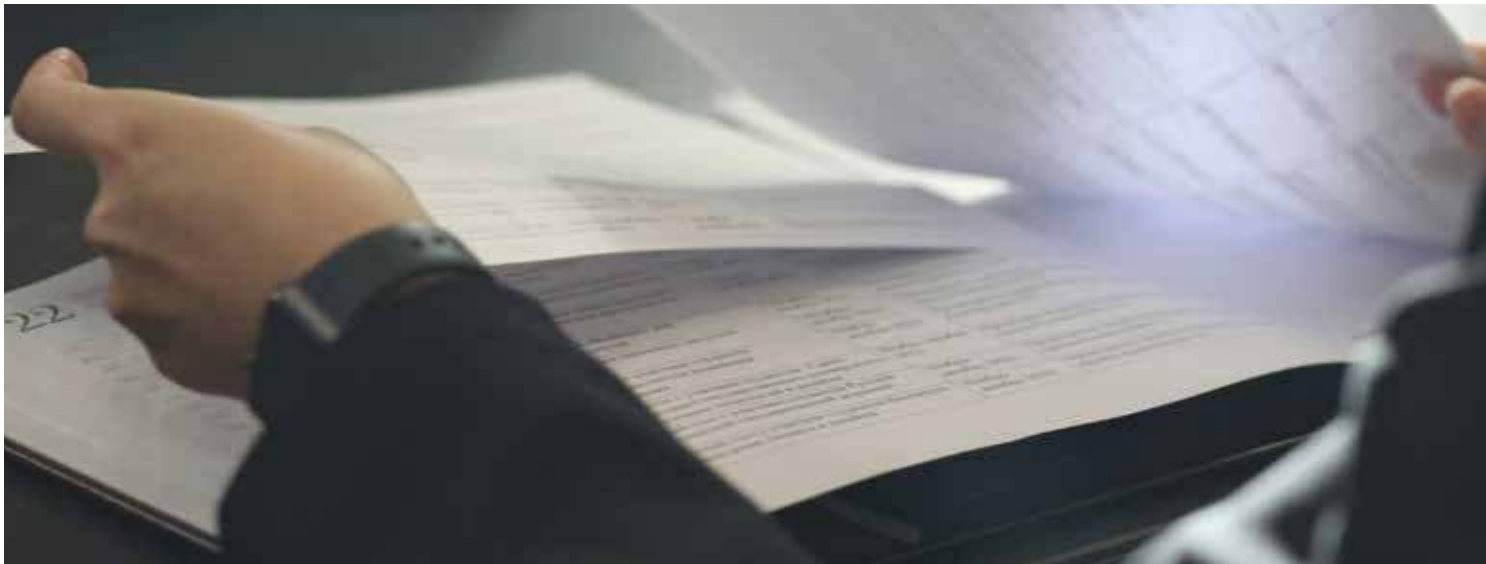
Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal peut constituer des commissions municipales chargées d'étudier les dossiers et de préparer les travaux qui seront ensuite présentés en séance du Conseil. Ces commissions constituent des instances de réflexion et de préparation, sans pouvoir de décision.

Le Conseil municipal est chargé d'en définir l'organisation, le nombre et la composition.

Le Maire en assure la présidence de droit, tandis qu'un vice-président est désigné au sein de chaque commission pour le suppléer en cas d'absence.

Conformément à la réglementation, la composition des commissions doit permettre la représentation des différentes sensibilités présentes au sein du Conseil municipal.

N° délibération	Commissions	Membres des commissions
2026/032	Finances, actions économiques et urbanisme	Mmes et MM. Sophie BELLEPERCHE, Yohan BOURSE, François TISON, Isabelle VAROQUIER, Cécile DUFOUR, Pascal BARBIER, Benoît TARISSANT, Cédryne BARTHEL, Joëlle GARAUULT et Sophie BRETIN.
2026/033	Travaux, personnel communal, patrimoine et cimetière	Mmes et MM. Jean-Pierre VIGNAULT, Philippe SENECHAL, Yohan BOURSE, Pascal BARBIER, François TISON, Franck LORET, Jean-Paul GRANGER, Benoît TARISSANT, David CAULIER et Bernard GLAIS.
2026/034	Logements et affaires sociales	Mmes et MM. Sandrine PELECH, Delphine BOCLET, Cédryne BARTHEL, Martine DUVAL, Philippe SENECHAL, Hélène DUFOUR, Emilie LIEGROIS, Franck LORET, David CAULIER et Bernard GLAIS.
2026/035	Communication, culture et jumelages	Mmes et MM. Pascal BARBIER, Cédryne BARTHEL, Cécile DUFOUR, Delphine BOCLET, Benoît TARISSANT, Martine DUVAL, François TISON, Stéphanie MORES, Joëlle GARAUULT et Sophie BRETIN.
2026/036	Affaires scolaires et jeunesse	Mmes et MM. Delphine BOCLET, Sandrine PELECH, Stéphanie MORES, Emilie LIEGROIS, Hélène DUFOUR, Isabelle VAROQUIER, Benoît TARISSANT, Philippe SENECHAL, David CAULIER et Sophie BRETIN.
2026/037	Vie associative, sports et fêtes	Mmes et MM. Pascal BARBIER, Benoît TARISSANT, Sophie BELLEPERCHE, Isabelle VAROQUIER, Cédryne BARTHEL, Stéphanie MORES, Yohan BOURSE, Emilie LIEGROIS, David CAULIER et Sophie BRETIN.
2026/038	Marché à procédure adaptée	Mmes et MM. Sophie BELLEPERCHE, Jean-Pierre VIGNAULT, Yohan BOURSE, Jean-Paul GRANGER et Sophie BRETIN.



➤ ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire rappelle que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) intervient dans le cadre des marchés publics les plus importants de la collectivité. Elle est chargée d'examiner les candidatures et les offres reçues pour les procédures soumises à une réglementation spécifique et participe au choix des entreprises retenues.

Présidée par le Maire ou son représentant, cette commission est composée d'élus du Conseil municipal désignés dans le respect de la représentation des différentes sensibilités politiques de l'assemblée.

Le Conseil municipal doit ainsi procéder à la désignation des membres titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de cette instance.

Délibération n°2026/039 :

Pour les **membres titulaires**, deux listes sont proposées :

→ **Une liste Sophie BELLEPERCHE** composée de Mme Sophie BELLEPERCHE, MM Jean-Pierre VIGNAULT, Yohan BOURSE et Jean-Paul GRANGER

→ **Une liste Sophie BRETIN** composée de Mme Sophie BRETIN

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à 19 voix pour la liste Sophie BELLEPERCHE et 4 voix pour la liste Sophie BRETIN, d'élire **Mmes et MM. Sophie BELLEPERCHE, Jean-Pierre VIGNAULT, Yohan BOURSE, Jean-Paul GRANGER, Sophie BRETIN**, pour faire partie, avec M. le Maire, Président de droit, de la CAO.

Pour les **membres suppléants**, deux listes sont proposées :

→ **Une liste Pascal BARBIER** composée de MM. et Mme Pascal BARBIER, Martine DUVAL, Philippe SENECHAL et François TISON

→ **Une liste Joëlle GARAULT** composée de Mme Joëlle GARAULT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à 19 voix pour la liste Pascal BARBIER et 4 voix pour la liste Joëlle GARAULT, d'élire **MM. Et Mmes Pascal BARBIER, Martine DUVAL, Philippe SENECHAL, François TISON, Joëlle GARAULT**, pour faire partie, avec M. le Maire, Président de droit, de la CAO.

Source : Anastassia Anufrieva - unsplash.com



Source : Jakub Žerdzicki - unsplash.com

➤ ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que chaque commune doit disposer d'une Commission communale des impôts directs (CCID). Cette instance, composée d'élus et de contribuables locaux, travaille en lien avec l'administration fiscale sur les questions relatives à l'évaluation des biens immobiliers et à la fiscalité locale.

La commission est notamment consultée lors de l'actualisation des bases d'imposition, à la suite de constructions nouvelles, de travaux importants ou de changements affectant les propriétés de la commune. Elle participe également à l'examen de certaines questions liées à l'évaluation des locaux et à la fiscalité directe locale.

Afin de permettre sa constitution, le Conseil municipal doit proposer une liste de contribuables répondant aux conditions fixées par la réglementation. Les membres de la commission seront ensuite désignés par les services fiscaux.

Délibération n°2026/040 :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de proposer comme :

→ **Commissaires titulaires** : MM. Et Mmes Sophie BELLEPERCHE, Jean-Pierre VIGNAULT, Benoît TARISSANT, Sandrine PELECH, Yohan BOURSE, Cécile DUFOUR, Cédryne BARTHEL, Delphine BOCLET, Franck LORET, Hélène DUFOUR, Pascal BARBIER, Martine DUVAL, Philippe SENECHAL, Sophie BRETIN, Joëlle GARAULT et David CAULIER.

→ **Commissaires suppléants** : MM. Et Mmes Isabelle VAROQUIER, François TISON, Émilie LIEGROIS, Jean-Paul GRANGER, Stéphanie MORES, Frédéric BAUCHET, Annie TISSERAND, Adrien DAUZERE, Sylvie HOUSSEY, Sylvain D'HERMY, Nicole CHRISTIN, Céline LÉGER, Vincent WARNAULT, Bernard GLAIS, Sabrina HOUPIN et Christophe PETIT.

RÈGLEMENT
BUDGÉTAIRE
ET FINANCIER

Madame Sophie Belleperche explique que l'instruction comptable M57 impose l'adoption d'un règlement budgétaire et financier à chaque renouvellement du Conseil municipal.

Ce document de référence rassemble les principales règles de gestion budgétaire et comptable de la collectivité. Il définit notamment les modalités de suivi des engagements financiers pluriannuels et les conditions d'information du Conseil municipal sur l'exécution du budget.

Véritable outil de pilotage, ce règlement vise à garantir la cohérence des pratiques, la transparence des procédures et la bonne gestion des finances communales. Il s'appliquera pour toute la durée du mandat et pourra être adapté en fonction des évolutions réglementaires.

Délibération n°2026/041 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le règlement budgétaire et financier joint en annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025
DE LA COMMUNE

Madame Sophie Belleperche présente le compte administratif 2025, document qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune au cours de l'exercice écoulé.

Monsieur le Maire souligne que les résultats traduisent une gestion prudente des finances communales, avec une attention particulière portée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Malgré l'augmentation de certaines charges incompressibles, notamment liées au personnel, la commune a poursuivi ses efforts de gestion tout en maintenant un niveau d'investissement soutenu.

L'année 2025 a notamment été marquée par la poursuite du programme de réfection des voiries et par plusieurs opérations d'investissement destinées à améliorer les équipements communaux. Certains mouvements comptables liés à d'anciens dossiers de gestion des eaux pluviales ont également impacté les résultats de la section d'investissement.

Le Maire rappelle que cette stratégie financière vise à préserver les capacités d'action de la commune tout en préparant l'avenir. Entre 2021 et 2025, les recettes de fonctionnement ont progressé, les charges ont diminué, la capacité d'autofinancement s'est renforcée et l'endettement communal a poursuivi sa baisse.

Enfin, les principaux indicateurs financiers confirment la solidité de la situation budgétaire de la commune, avec un niveau d'épargne supérieur à la moyenne nationale et une capacité de désendettement maîtrisée.

Délibération n°2026/041 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte avec :

→ **17 voix pour** (MM. Et Mmes BELLEPERCHE Sophie, TARISSANT Benoît, PELECH Sandrine, BOURSE Yohan, DUFOUR Cécile, VIGNAULT Jean-Pierre, BARTHEL Cédryne, BOCLET Delphine, LORET Franck, DUFOUR Hélène, BARBIER Pascal, DUVAL Martine, SENECHAL Philippe, VAROQUIER Isabelle, TISON François, LIEGROIS Emilie, GRANGER Jean-Paul)

→ **0 voix contre**

→ **4 abstentions** (MM. Et Mmes David CAULIER, Bernard GLAIS, Joëlle GARAUULT + pourvoir Sophie BRETIN)

Le compte administratif 2025 de la commune comme suit :

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats de l'année 2025	3 212 490,83 €	3 787 209,21 €	1 583 124,03 €	983 884,42 €
		573 718,38 €		- 599 239,61 €
Résultats de l'année N-1	0,00 €	2 457 650,49 €	50 767,09 €	0,00 €
Part affectée à l'investissement	0,00 €	314 767,09 €	0,00 €	0,00 €
Résultats de clôture	3 213 490,83 €	5 930 092,61 €	1 633 891,12 €	983 884,42 €
		2 716 601,78 €		- 650 006,70 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	527 560,82 €	425 000,00 €
		0,00 €		- 102 560,82 €
Excédant total de financement	2 716 601,78 €			- 752 567, 52 €
				1 964 034,26 €

> VOTE DU COMPTE DE GESTION 2025

Madame Sophie Belleperche explique que le compte de gestion est établi chaque année par le comptable public. Il retrace l'ensemble des opérations budgétaires réalisées par la commune en dépenses comme en recettes et constitue le document de référence tenu par les services de l'État.

Ce document est comparé au compte administratif présenté par la commune afin de vérifier la parfaite concordance des écritures comptables. Cette étape permet de garantir la fiabilité et la sincérité des comptes avant leur transmission au juge des comptes pour contrôle. Pour l'exercice 2025, le compte de gestion établi par le Service de Gestion Comptable de Beauvais est conforme au compte administratif de la commune.

Délibération n°2026/043 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, déclare à l'unanimité que le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice 2025, par le receveur de la SGC de BEAUVAIS, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

> AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Madame Sophie Belleperche explique qu'après l'approbation du compte administratif, le Conseil municipal doit procéder à l'affectation du résultat de l'exercice écoulé. Cette opération budgétaire consiste à déterminer la manière dont les excédents ou déficits constatés seront repris dans le budget de l'année en cours.

Cette affectation tient compte du résultat de fonctionnement, du solde de la section d'investissement ainsi que des restes à réaliser correspondant aux opérations engagées mais non encore achevées au 31 décembre. Cette étape permet d'assurer la continuité budgétaire entre deux exercices et de garantir le financement des projets et engagements de la commune dans le respect des règles comptables en vigueur.

Délibération n°2026/044 :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

→ 752 567,525 € au compte 1068 du budget 2026 de la commune

→ 1 964 034,26 € au compte 002 du budget 2026 de la commune

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE L'ASSOCIATION JUDO CLUB CRÈVECŒUR-LE-GRAND



Source : Nathan Dumlao - unsplash.com

Monsieur Benoît Tarissant informe le Conseil municipal du parcours remarquable de **Julie Oudin**, licenciée au Judo Club de Crèvecœur-le-Grand, sélectionnée pour participer au championnat d'Europe de JiuJitsu Ne Waza organisé en mars dernier en Grèce.

Cette qualification est le fruit d'une saison sportive exceptionnelle, marquée notamment par un titre de championne des Hauts-de-France et un titre de championne de France dans sa catégorie. Malgré deux combats disputés face à des adversaires qui termineront championne et vice-championne d'Europe, la jeune sportive a porté haut les couleurs de son club et de la commune.

Afin d'accompagner les frais liés à cette participation internationale, le club a sollicité une subvention exceptionnelle. Au cours des échanges, **Monsieur Bernard Glais** a souligné le caractère exceptionnel de cette performance sportive et s'est interrogé sur l'opportunité d'un soutien financier plus important ainsi que sur une éventuelle mise à l'honneur de la judokate par la commune.

Monsieur le Maire a rappelé que le montant proposé s'inscrivait dans la continuité des aides habituellement accordées aux sportifs représentant la commune lors de compétitions de haut niveau, tout en saluant le parcours de Julie Oudin et son rôle dans le rayonnement de Crèvecœur-le-Grand.

Délibération n°2026/045 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association du club du Judo de Crèvecœur-le-Grand d'un montant de 300 euros.

➤ VOTE DU TAUX DES 3 TAXES

Monsieur le Maire rappelle que la réforme nationale de la fiscalité locale, marquée notamment par la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, a modifié les modalités de calcul et de perception des recettes fiscales des communes. Des mécanismes de compensation ont été mis en place afin de garantir l'équilibre des ressources des collectivités.

Dans ce contexte, la commune continue de bénéficier d'un niveau de recettes lui permettant d'assurer ses missions tout en préservant sa capacité d'investissement.

Au regard de la situation financière présentée lors du vote du budget 2026, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux d'imposition communaux à leur niveau actuel, sans augmentation pour les contribuables.

Il souligne également que la fiscalité locale de Crèvecœur-le-Grand demeure inférieure à celle de nombreuses communes de même strate démographique, tout en permettant de poursuivre les investissements et les services proposés à la population.

Source : Towfiqu Barbhuiya - unsplash.com

Délibération n°2026/046 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

→ Décide de fixer le taux des taxes pour l'année 2026, comme suit :

- Foncier bâti : 49,43
- Foncier non bâti : 43,82
- Taxe habitation : 8,13

→ Charge Monsieur le Maire de notifier cette délibération et l'état 1259 complété aux services préfectoraux.



➤ MISE EN SOUTERRAIN (EP & RT) RUES DE GRANDVILLIERS ET DES ÉCOLES AVEC LE SE60

Monsieur Franck Loret explique que, dans le cadre de la construction du futur centre hospitalier de jour et des logements prévus sur le site de l'ancien collège, des travaux de renforcement du réseau électrique doivent être réalisés.

Profitant de cette opération, la commune envisage également l'enfouissement des réseaux aériens, notamment de l'éclairage public et des télécommunications, afin d'améliorer l'esthétique du secteur et de moderniser les équipements existants.

Ces travaux seraient réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Énergie de l'Oise, auquel la commune a confié ses opérations d'investissement en matière d'éclairage public. Cette solution permettrait à la collectivité de bénéficier d'une aide financière de plus de 74 000 € pour la réalisation du projet.

Délibération n°2026/047 :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet d'enfouissement des réseaux rue de Grandvilliers et rue des Écoles, ainsi que la proposition financière présentée par le Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE60).

Les élus sollicitent l'inscription et la réalisation de ces travaux par le SE60, selon le calendrier de programmation établi par le syndicat. Ils autorisent également le versement de la participation financière de la commune et l'inscription des crédits nécessaires au budget 2026.

Le coût prévisionnel restant à la charge de la commune est estimé à 247 878,18 €, après prise en compte des aides financières accordées au projet.

➤ CONVENTION DE COORDINATION ENTRE LA POLICE MUNICIPALE ET LES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention de coordination encadre les relations entre la police municipale et les forces de sécurité de l'État. Ce document définit les missions confiées aux agents de police municipale, les secteurs d'intervention prioritaires ainsi que les modalités de coopération et d'échange d'informations avec la gendarmerie.

Préalablement à son renouvellement, un diagnostic local de sécurité a été réalisé afin d'identifier les principaux enjeux du territoire. Celui-ci met notamment en évidence la prévention des atteintes aux biens, la sécurité routière, la protection des établissements scolaires, des commerces et des bâtiments publics, ainsi que la lutte contre les nuisances et les comportements à risque sur l'espace public.

Cette convention s'inscrit également dans la démarche *Petites Villes de Demain*, qui vise à renforcer la proximité entre les forces de sécurité, les élus et les habitants afin de mieux répondre aux besoins du territoire.

Délibération n°2026/048 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver les termes de la convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'État
- Autorise le Maire à signer la convention
- Autorise le Maire à prendre toutes mesures et à signer tous actes et documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ainsi qu'à la mise en place de ladite convention.

➤ CONVENTION D'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DES COMMUNES D'AUNEUIL, BRESLES ET CRÈVECŒUR-LE-GRAND

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Crèvecœur-le-Grand est engagée depuis 2021 dans le programme *Petites Villes de Demain*, aux côtés des communes d'Auneuil et de Bresles ainsi que de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Ce dispositif national vise à accompagner les petites centralités dans leurs projets de développement et de revitalisation, notamment en matière d'habitat, de commerce, d'aménagement urbain et d'attractivité du centre-ville.

Dans ce cadre, une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) a été mise en place afin de faciliter la réalisation de projets structurants et de permettre aux collectivités de bénéficier de dispositifs spécifiques en matière d'urbanisme, d'habitat et de développement économique.

Afin de poursuivre les actions engagées et d'assurer la continuité des projets en cours, il est proposé de prolonger la convention signée en 2024, qui encadre la mise en œuvre du programme sur le territoire.

Délibération n°2026/049 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De valider la prorogation de la convention-cadre *Petites Villes de Demain* valant opération de Revitalisation de Territoire jusqu'au 31 décembre 2026
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de prorogation de la convention-acte et tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

REMERCIEMENTS

Les associations *Culture et Vie Sociale de l'Hôpital Local*, les *Médaillés Militaires*, le *Billard Club* et la *Roulotte des Artistes* remercient le Conseil Municipal pour l'attribution de la subvention de fonctionnement 2026.

Crédit photo : Nicolas CASTETS (Juin 2023)

TOUTE L'ACTUALITÉ

➤ INAUGURATION DU TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE VOLTA STATION

Le **jeudi 25 juin**, s'est déroulée l'inauguration de la **Volta Station**, présentée comme le premier poste de transformation électrique nouvelle génération. Elle est conçue pour faciliter le déploiement des infrastructures électriques grâce à une conception modulaire, offrant davantage de souplesse lors de son installation.

Les participants ont été accueillis par **M. Nicolas Valentin**, Président d'un groupement d'entreprises dont Silver Construct et propriétaire du brevet et de la marque Volta Station, aux côtés de **M. Alexandre Bajic**, directeur général de Silver Construct.

Cette inauguration s'est déroulée en présence de **Mme Sophie Belleperche**, maire adjointe, qui a procédé à la coupe du ruban inaugural, ainsi que de **Mme Cédryne Barthel** et **M. Yohan Bourse**, conseillers municipaux délégués.



PASSAGE DU JURY DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Après sa 6^e place départementale en 2025, la ville a accueilli le jury du label « *Villes et Villages Fleuris* » le **30 juin**. La visite a permis de valoriser le patrimoine, le fleurissement et les actions en faveur de l'environnement.

Accompagnés des élus et de **M. Frédéric Bled**, agent des espaces verts, le jury a découvert les aménagements réalisés et les pratiques écoresponsables mises en place dans la commune.

Nous vous tiendrons au courant des résultats dans un prochain numéro du Crépïcordien !





CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DES TRAVAUX DE DÉMOLITION DE L'ANCIEN COLLÈGE

Le **mardi 30 juin**, la cérémonie officielle de lancement des travaux de démolition de l'ancien collège Jehan Le Fréron s'est tenue en présence des élus du conseil municipal, des partenaires institutionnels et des entreprises mobilisées sur ce projet.

M. Emmanuel Mullard, dirigeant de l'entreprise beauvaisienne Eurodem, en charge de la démolition, a présenté les différentes étapes du chantier, suivi de **M. Vincent Peronnaud**, Président de l'OPAC de l'Oise, qui a présenté le projet des logements seniors, porté par son entreprise.

M. le Maire Aymeric Bourleau, a rappelé l'importance de cette opération pour l'avenir de la commune, fruit de plusieurs années de réflexion et de partenariat avec les différents acteurs publics. **Mme Nicole Cordier**, vice-présidente du Conseil départemental de l'Oise, ainsi que **M. Olivier Paccaud**, sénateur de l'Oise, ont tous deux salué un projet structurant qui contribue au développement de la commune.

Cette démolition symbolique marque le début d'un chantier qui se poursuivra jusqu'en décembre 2026. Au-delà de la démolition d'un ensemble de bâtiments, **c'est une page de l'histoire de Crèvecœur-le-Grand qui se tourne.**



➤ RESTAURATION DES CALVAIRES DE LA HOUSOYE ET DU CIMETIÈRE

Après plusieurs semaines d'un travail patient et minutieux, les nouvelles croix des calvaires de la Houssoye et du cimetière ont été installées.

Au cimetière, c'est l'entreprise **VM Solutions** qui s'est occupée de recréer la croix, tandis que **M. Courtois** a entièrement restauré et repeint le Christ qui y est accroché.

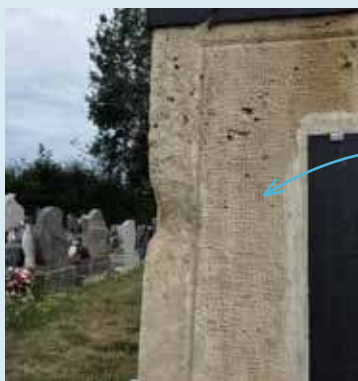
LE SAVIEZ-VOUS ?

Au cimetière, si vous regardez la stèle du calvaire restauré, vous remarquerez qu'il en manque une partie.

Ce n'est pas un oubli !

Lors de la 2^{de} Guerre Mondiale, pendant les bombardements qui ont touchés Crèvecœur-le-Grand, la base du calvaire a été endommagée.

Ainsi, par symbolisme et devoir de mémoire, cette partie n'a pas été reconstruite.



HAMEAU DE LA HOUSOYE



CIMETIÈRE

Souvenez-vous, dans notre précédente édition, nous vous partagions le lancement de la restauration de la croix du calvaire de La Houssoye, dont le bois d'origine, fortement dégradé, avait malheureusement entraîné sa chute.

Grâce au savoir-faire des agents, et notamment de **M. Jordan Pointin** au travail de taille et de traitement réalisé sur des poutres issues de la scierie de Crèvecœur-le-Grand, l'édifice est à nouveau sur pied.

Cette magnifique croix a désormais officiellement repris sa place au Hameau de la Houssoye, veillant à nouveau sur le site.

LA FONTAINE À EAU EST RÉPARÉE !

Durant le mois de juillet, les services techniques ont remis en route la fontaine à eau, Place de l'Hôtel de Ville. **Vous pouvez à nouveau venir vous rafraîchir !**



➤ PERMIS DE LOUER : UNE DÉMARCHE À CONNAÎTRE

Le permis de louer permet aux collectivités qui le mettent en place de s'assurer de la qualité des logements proposés à la location. Selon les territoires, il peut prendre la forme d'une déclaration de mise en location ou d'une autorisation préalable avant la location du logement.

Pour toute question sur cette démarche ou plus largement sur le logement, l'ADIL de l'Oise informe gratuitement les particuliers sur les aspects juridiques, fiscaux, financiers et énergétiques. N'hésitez pas à les contacter pour bénéficier de conseils personnalisés.

17 Rue Jean Racine - Beauvais
03 44 48 61 30





LE MEILLEUR FLAN DE L'OISE EST À CRÈVECŒUR !

Après avoir remporté le titre de Meilleure Baguette Tradition de l'Oise en 2024, puis celui de Meilleure Baguette Tradition des Hauts-de-France en 2025, **M. Thibault Cattiaux** ajoute une nouvelle distinction à son palmarès : son flan a été élu Meilleur Flan de l'Oise 2026 parmi 87 candidats.

Une performance d'autant plus remarquable qu'elle a été confirmée quelques jours plus tard par une place de finaliste au concours national, organisé à Paris le **21 avril dernier**.

Pour terminer sur une note gourmande, après le succès du premier **Week-end du Flan**, un nouveau rendez-vous est déjà programmé. Les **16, 17 et 18 octobre 2026**, les gourmands pourront découvrir de nouveaux parfums exclusifs, parmi lesquels Praliné-Noisette, Framboise et Crème brûlée.

« J'ai toujours aimé les concours. Ils font partie de mon parcours. Ils me permettent de me remettre en question, de progresser, de monter en compétences, mais aussi de partager avec d'autres professionnels. Ce sont toujours de très beaux moments. Nous sommes très heureux de faire rayonner le savoir-faire local à travers cette nouvelle distinction. Dans nos trois boulangeries, nous avons à cœur de proposer une gamme de produits réalisée avec le plus grand soin. La qualité reste notre priorité absolue. »



LA CHAMBRE DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT À LA BOULANGERIE TOUR DE MAINS

M. Morgan Isaac, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise, accompagné de **M. Joël Fourny**, Président de CMA France, ont rendu visite à notre commune le **7 juillet**.

Aux côtés du Maire, **M. Aymeric Bourleau**, ils ont découvert la boulangerie Tour de Mains de **M. Thibault et Mme Perrine Cattiaux** et ont dégusté leur flan, élu Meilleur Flan de l'Oise par la Confédération des Boulangers de l'Oise.

Aux côtés de son épouse, Perrine, et de leur associé **M. Joffrey Dupont**, il poursuit le développement des boulangeries Tour de Mains. Après Froissy, l'équipe a repris les boulangeries de Crèvecœur-le-Grand puis de Breteuil en février 2026. Aujourd'hui, l'entreprise compte 28 salariés, dont 6 apprentis, et a déjà formé 15 jeunes depuis sa création. Un engagement fort en faveur de la transmission du savoir-faire artisanal et de l'emploi local.



L'INSTANT *FOCUS*





→ Rue des Écoles, septembre 1910 - Éditions Debray-Bollé

LA RUE DES ÉCOLES

LÀ OÙ S'ÉCRIT L'HISTOIRE

À Crèvecœur-le-Grand, certaines rues racontent à elles seules plusieurs siècles d'histoire. La rue des Écoles en fait incontestablement partie.

Derrière ce nom familier se cache un passé riche, marqué par les métiers du Moyen Âge, les incendies dévastateurs, la présence des Sœurs de la Charité, mais aussi l'évolution de l'enseignement dans la commune.

Aujourd'hui encore, cette rue conserve les traces de son histoire et de son rôle central dans la vie crépïcordienne.



➤ UNE RUE NÉE AU TEMPS DE LA PLACE FORTE

La rue des Écoles fait partie des trois rues tracées à l'époque de la place forte de Crèvecœur-le-Grand. À cette période, **la ville était organisée autour de fonctions bien précises** : accueillir les soldats, les chevaux et les nombreux artisans indispensables à la vie quotidienne.

La rue accueillait notamment plusieurs corps de métier liés au travail du cheval : maréchaux-ferrants, bourreliers (métier qui consiste à créer des pièces en cuir destinées aux chevaux et aux bovins) ou encore artisans spécialisés dans les équipements militaires et équestres. C'est d'ailleurs **cette activité qui lui donne son premier nom** : la « rue des Maréchaux ».

Au Moyen Âge, le terme « maréchal » désignait à l'origine celui qui avait la responsabilité des chevaux et des écuries royales. Avec le temps, le métier évolua vers celui de maréchal-ferrant, indispensable dans une époque où **le cheval constituait le principal moyen de déplacement et de transport**.

➤ LES GRANDS INCENDIES QUI ONT MARQUÉ LA RUE

Comme de nombreuses rues anciennes construites en grande partie en bois et en torchis, la rue fut durement touchée par plusieurs incendies.

Dans la nuit des **21 et 22 juillet 1680**, un violent incendie ravage la rue des Maréchaux ainsi que la rue Fauconnière. **Environ 80 maisons sont détruites**.

Le presbytère, situé dans cette zone, disparaît lui aussi dans les flammes. À la suite de cette catastrophe, il est transféré à l'angle de la rue de Grandvilliers et de la rue du Presbytère.

Quelques décennies plus tard, le **13 janvier 1745**, un nouveau drame frappe Crèvecœur-le-Grand. Cette fois, **près de 120 maisons sont détruites**. L'établissement des Sœurs de la Charité est entièrement consumé par les flammes, causant **d'importantes pertes estimées à 2 200 livres**.

Malgré ces épreuves, **la rue renaît progressivement**. L'établissement des Sœurs est reconstruit en 1750.

Le nouveau bâtiment comprend alors une école, le logement de quatre sœurs, un asile destiné à accueillir les familles nécessiteuses ainsi qu'une officine d'apothicaire.



↑ Exemple de maison en bois et torchis - la Chaumière, Rue du Gallet, rue d'Amiens aujourd'hui



↑ Représentation d'une sœur de la charité

➤ LES SŒURS DE LA CHARITÉ ET LES DÉBUTS DE L'ÉCOLE

L'histoire de la rue est profondément liée à celle de l'enseignement à Crèvecœur-le-Grand.

En 1680, **les Sœurs de la Charité s'installent** dans la commune grâce à un établissement fondé par **Madame la Marquise de Manneville**. Leur mission principale est alors l'enseignement. Avant leur arrivée, l'éducation des enfants était assurée dans une unique école tenue par un clerc-laïc, appelé « Magister » ou « Maître d'école ». Cette école accueillait indistinctement filles et garçons, une situation encore rare à cette époque.

Avec l'installation des Sœurs, l'enseignement prend une nouvelle dimension dans la commune. **Leur présence marquera durablement la rue**, qui sera même appelée pendant plusieurs années « rue des Sœurs ».

En 1790, durant la Révolution française, les Sœurs quittent finalement Crèvecœur-le-Grand. Cependant, elles laissent derrière elles des locaux scolaires permettant de maintenir deux classes dans la rue. C'est progressivement **cette fonction éducative qui donnera naissance au nom actuel** « rue des Écoles ».

➤ LA RÉVOLUTION SCOLAIRE DE JULES FERRY

À la fin du XIX^e siècle, les lois Jules Ferry transforment profondément l'enseignement en France. **L'école devient obligatoire, gratuite et laïque.** Vers 1887, une école maternelle est installée dans la rue des Écoles, entre une ancienne maison à colombages et la propriété Florin, surnommée « la Casita ».

Plusieurs habitants se souviennent encore des noms de ceux qui ont marqué cette école, notamment un enfant du pays, **M. Philippe Thenart** qui y était élève en 1952. Il se souvient de la directrice **Mme Lepage** ainsi que de **Mme Fournier**, son assistante, qui assurait le service et l'entretien de locaux.

L'ancienne école maternelle, construite avant les lois Jules Ferry, présentait des bâtiments devenus anciens et parfois peu adaptés aux besoins modernes. Après la Seconde Guerre mondiale, **plusieurs transformations modifient progressivement le paysage de la rue.**

Dans les années 1980, certaines propriétés sont démolies par la commune afin d'agrandir les espaces dédiés aux écoles et aux activités sportives.

Une nouvelle école maternelle est alors construite, notamment connue pour **le vitrail réalisé par M. Courageux**. Aujourd'hui désaffecté, le bâtiment appartient désormais à la commune, où va être construit **le futur pôle culturel.**



→ Photo aérienne de Crèvecœur-le-Grand, 1915

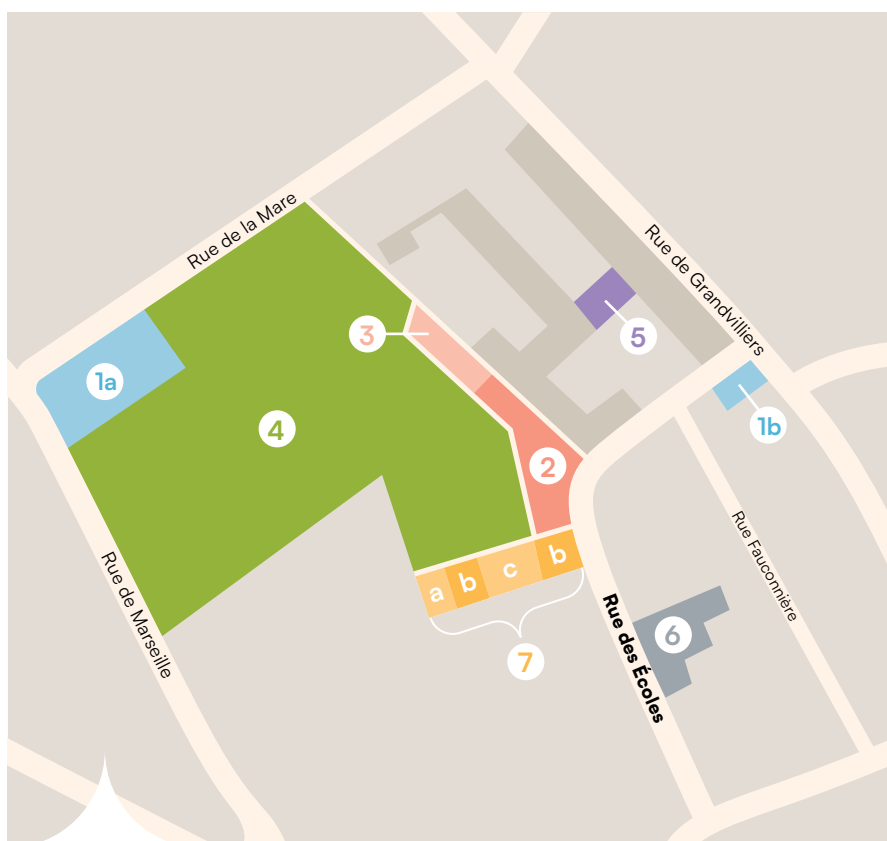
> LA MAISON FLORIN, UN VASTE DOMAINE AU CŒUR DE LA RUE

Parmi les lieux emblématiques de la rue figure également **la Maison Florin**, parfois appelée « la Casita ».

Construite par **Maître Florin**, notaire, cette vaste propriété possédait autrefois un immense parc, une grande serre ainsi qu'une mare. Le terrain occupait une grande partie du secteur où se trouve aujourd'hui l'école Henri Villette.

Vers 1960, la propriété est rachetée par la ville de Crèvecœur-le-Grand. Les bâtiments servent alors notamment de **logements de fonction pour les enseignants**.

La démolition de la maison, **vers 1980**, permet ensuite d'agrandir les équipements scolaires et sportifs du secteur.

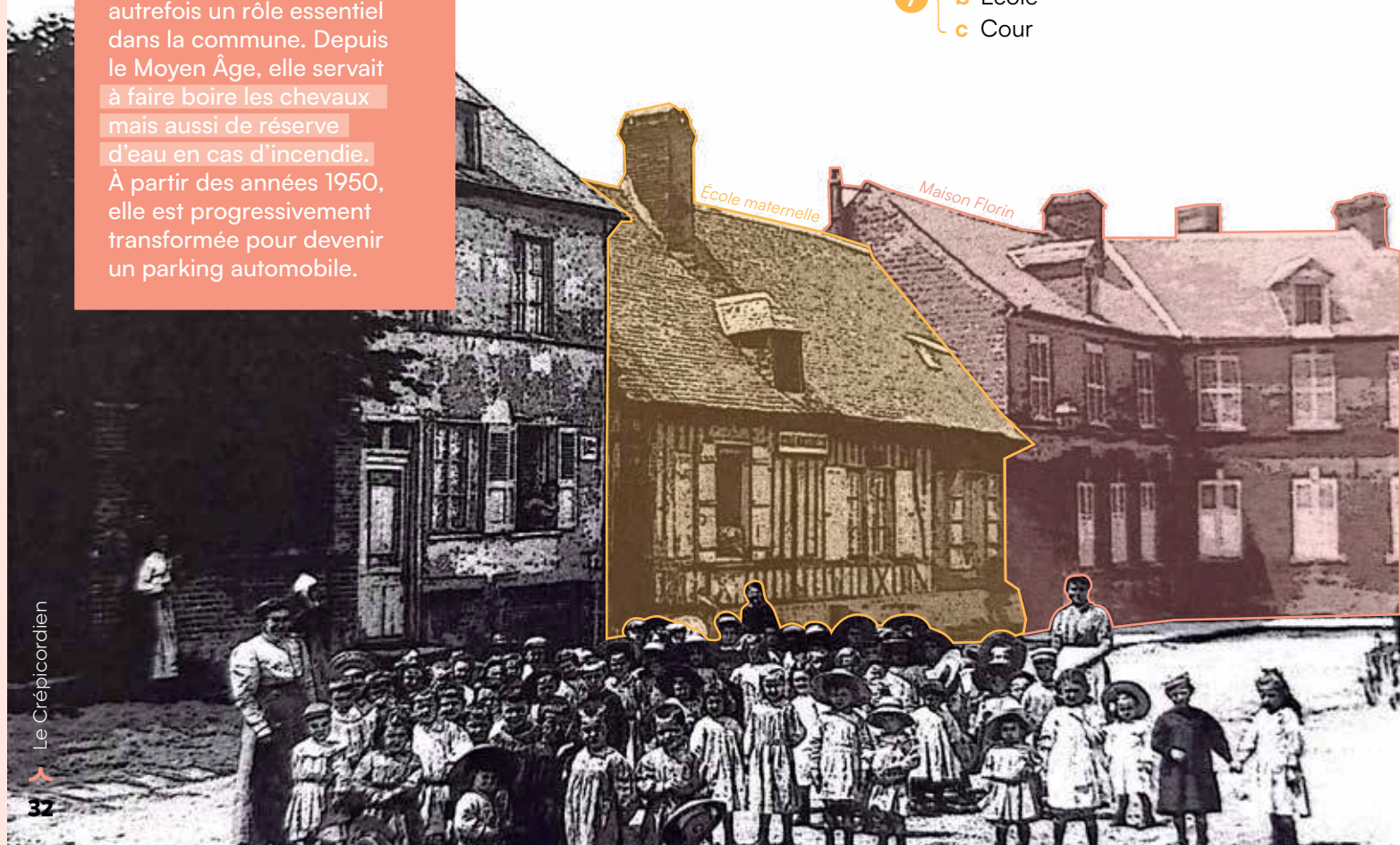


LÉGENDE

- | | | | |
|---|----------------------------|---|---|
| 1 | Anciennes Mares | 5 | École des filles |
| 2 | Maison Florin | 6 | Ancien Presbytère et Maison des Sœurs de la Charité |
| 3 | Serres de la Maison Florin | 7 | a Classe |
| 4 | Parc de la Maison Florin | | b École |
| | | | c Cour |

LE SAVIEZ-VOUS ?

La mare située dans la rue (1b sur le plan) jouait autrefois un rôle essentiel dans la commune. Depuis le Moyen Âge, elle servait à faire boire les chevaux mais aussi de réserve d'eau en cas d'incendie. À partir des années 1950, elle est progressivement transformée pour devenir un parking automobile.



UNE RUE QUI CHANGE DE NOM AU FIL DES SIÈCLES

L'histoire de la rue des Écoles se lit aussi à travers les différents noms qu'elle a portés au fil du temps :

Moyen Âge

RUE DES
MARÉCHAUX

1680

RUE DE L'ANCIEN
PRESBYTÈRE

1745

RUE DES SŒURS

1790

RUE DES ÉCOLES

Chaque nom correspond finalement à une époque et à une fonction particulière de cette rue emblématique de Crèvecœur-le-Grand.

UNE RUE QUI CONTINUE DE TRANSMETTRE L'HISTOIRE DE CRÈVECŒUR-LE-GRAND

Au fil des siècles, la rue des Écoles a vu défiler soldats, artisans, religieux, enseignants et générations d'élèves crépïcordiens. Tour à tour rue des Maréchaux, rue des Sœurs puis rue des Écoles, elle reflète à elle seule une partie de l'évolution de Crèvecœur-le-Grand.

Derrière les bâtiments d'aujourd'hui se cachent encore les traces des incendies, des anciennes écoles, des maisons disparues ou encore de la vie quotidienne d'autrefois.

Grâce aux souvenirs, aux archives et aux témoignages transmis au fil du temps, **cette rue continue de raconter une histoire profondément humaine, faite de reconstruction, d'apprentissage et de vie locale.**

En parcourant la rue des Écoles, c'est finalement un peu de la mémoire crépïcordienne que chacun redécouvre.

→ Écrit par Mme Elya Poyer, M. Alain Bulard et M. Jean-Pierre Vignault



→ Rue des Écoles, septembre 1910 - Éditions Debray-Bollez

CULTURE & ÉVÉNEMENTS

forum des associations

Sport, culture, loisirs, solidarité ou mémoire : le Forum des associations offre un aperçu de **la richesse du tissu associatif crépïcordien**. Tout au long de la journée, les bénévoles accueilleront les visiteurs pour présenter leurs activités, répondre aux questions et partager leur passion.

Des démonstrations sur scène et sur les stands permettront de découvrir concrètement les disciplines proposées.

Que vous souhaitiez pratiquer une activité, vous engager dans la vie locale ou simplement découvrir les associations du territoire, cette journée est l'occasion de rencontrer **celles et ceux** qui les font vivre au quotidien.

PLUS D'INFOS

Samedi 5 septembre de 10h à 15h
Salle des fêtes de Crèvecœur-le-Grand

Inauguration du forum à 11h30

Entrée libre et gratuite

SALON DU LIVRE

Première édition du Salon du livre de Crèvecœur-le-Grand ! Le temps d'une journée, la salle des fêtes accueillera des auteurs aux univers variés, offrant au public l'occasion de découvrir leurs ouvrages, d'échanger autour de leur parcours et de repartir avec une dédicace personnalisée.

Romans, mangas et autres genres littéraires seront représentés afin de **satisfaire la curiosité des lecteurs** de tous horizons. La manifestation sera également ponctuée **d'animations et de temps d'échange**, avec la participation de La Presse de Crèvecœur. **Un rendez-vous inédit** qui met à l'honneur la création littéraire et favorise la rencontre entre auteurs et lecteurs.

PLUS D'INFOS

Dimanche 6 septembre de 10h à 16h
Salle des fêtes de Crèvecœur-le-Grand

Inauguration du salon à 11h30

Entrée libre et gratuite

Visite COMMENTÉE

du château et de la ville
de Crèvecœur-le-Grand

Guidées par **M. Éric Tribout**, ces visites permettent de découvrir l'histoire de Crèvecœur-le-Grand à travers anecdotes, personnages marquants et faits parfois méconnus. Entre patrimoine local et récits insolites, le parcours offre un regard original sur la ville et son château. Une occasion de (re)découvrir Crèvecœur autrement, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine ou lors des visites proposées en octobre.

PLUS D'INFOS

**Samedi 19 septembre, 10 et 24 octobre
de 14h à 16h**

Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville

Visites gratuites et ouvertes à tous, places limitées

Réservation obligatoire à la Bibliothèque municipale au 03 44 13 30 02

➤ LE BAL DES POUSSIÈRES

Avec *Le Bal des poussières*, **Gilles Amiot** partage les souvenirs qui ont marqué sa vie, de son enfance dans le Nord à ses expériences les plus inattendues. Entre récits personnels, anecdotes savoureuses et situations parfois burlesques, il compose un spectacle où l'humour côtoie l'émotion. Une soirée placée sous le signe du rire et du partage, suivie d'un apéritif dînatoire.

PLUS D'INFOS

Mercredi 14 octobre à 19h
Pavillon de La Rochefoucauld

Tarif : 15 €

Réservation obligatoire à la Bibliothèque municipale au 03 44 13 30 02



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



➤ L'ATELIER DU MOIS

Ce mois-ci, la mosaïque est à l'honneur ! À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la Bibliothèque municipale vous propose un atelier mosaïque.

PLUS D'INFOS

Mercredi 16 septembre à 15h
Bibliothèque municipale

Atelier gratuit ouvert à tous
À partir de 7 ans
Places limitées - **Réservation obligatoire** au 03 44 13 30 02

BON À SAVOIR

Bibliothèque municipale

4 Place de l'Hôtel de Ville
60360 Crèvecœur-le-Grand
03 44 13 30 02

Les horaires :

- Mardi et jeudi, de 16h30 à 18h
- Mercredi de 9h à 12h puis de 14h30 à 18h
- Vendredi de 9h à 11h puis de 16h30 à 18h
- Samedi de 9h à 12h
- Fermé le lundi

Les prêts :

- 5 livres pour 3 semaines, dont 2 nouveautés
- 1 DVD pour 1 semaine

Vous souhaitez vous inscrire ? Voilà les documents à amener :

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Autorisation parentale pour les moins de 16 ans

Adhésion annuelle :

- Enfant : 1,92 €
- Adulte : 3,84 €

➤ SÉLECTION JEUNESSE - SPÉCIALE RENTRÉE



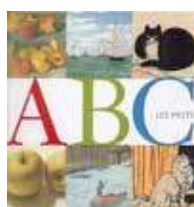
Lili est stressée
par la rentrée



Moi, je lis tout
seul ! La nouvelle
maîtresse



Zélie et les
émotions
de la rentrée



A B C les mots



Mon abécédaire
pour apprendre
à lire et à écrire



Un ours à l'école

➤ DOCUMENTAIRES ADULTE - SPÉCIAL PATRIMOINE



Crèvecœur-le-Grand - Tome 1



Le Canton de
Crèvecœur-le-Grand à vol
d'oiseau



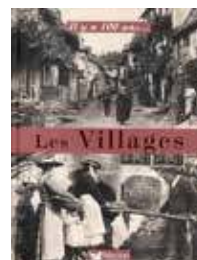
Les plus beaux
villages de France



Les cadrans
solaires



La Ferme de
notre enfance



Il y a 100 ans...
Les Villages

LE DÉFI FOU DE DEUX CRÉPICORDIENS

Direction l'Écosse à vélo ! **MM. Roger Roussel et Arnaud Magniez** se sont lancés dans un défi hors du commun en reliant Crèvecœur-le-Grand à Tillicoultry à bicyclette. Si ce voyage n'est pas organisé officiellement par le *Comité de jumelage Tillycœur*, il témoigne des liens d'amitié noués depuis de nombreuses années entre les habitants des deux communes.

Une belle aventure humaine qui s'est terminée le **11 juillet**, après leur arrivée en bonne compagnie à Tillicoultry.



➤ COLLECTE DÉPARTEMENTALE DES RESTOS DU CŒUR

Les Restos du Cœur organisent leur collecte départementale les **vendredi 2 et samedi 3 octobre** à Crèvecœur-le-Grand.

Les bénévoles seront présents au Carrefour Market et au centre E. Leclerc afin de recueillir des produits alimentaires et d'hygiène destinés aux personnes en difficulté.

➤ ATELIER SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR SENIORS

Le Centre Social Rural de Froissy-Crèvecœur, en partenariat avec Destination Multimédia, vous propose **5 séances gratuites** pour réviser les essentiels de la conduite en toute sérénité.

Au programme : le véhicule, le Code de la Route, les capacités du conducteur, les sanctions possibles pour finir avec un test ludique.

TRAIN A VAPEUR DU BEAUVAISIS CIRCULATIONS SEPTEMBRE 2026



**DIMANCHE 6
SAMEDI 19
DIMANCHE 20**

GARE DE CREVECOEUR LE GRAND

www.mtvs.fr

➤ CIRCULATION DES TRAINS DU MTVS

Le Musée des Tramways à Vapeur et des chemins de fer Secondaires (MTVS) vous invite à voyager à bord de ses trains historiques. Au départ de la gare de Crèvecœur-le-Grand, embarquez pour **une balade à travers la campagne picarde** et découvrez le patrimoine ferroviaire d'autrefois.

PLUS D'INFOS

Dimanche 6, samedi 19 et dimanche 20 septembre
Gare de Crèvecœur-le-Grand

Renseignements et inscriptions sur www.mtvs.fr

PLUS D'INFOS

Vendredis 18 et 25 septembre, 2, 9 et 16 octobre de 10h à 12h
Centre Social Rural de Froissy-Crèvecœur, 1 Rue des Bouviers, 60480 Froissy

Gratuit pour les adhérents, adhésion annuelle de 10€/foyer
Places limitées

Contact : 03 44 80 81 58
accueil@csr-froissy-crevecoeur.fr



➤ SOIRÉE MOULES FRITES

Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour sa **traditionnelle soirée moules-frites**.

Que vous choisissiez de partager ce moment sur place ou d'emporter votre repas, cette soirée est l'occasion de **profiter d'un repas gourmand** et de retrouver les saveurs d'un rendez-vous apprécié des habitants.

Une prévente de tickets sera organisée à partir de 16h.

PLUS D'INFOS

Samedi 12 septembre à partir de 18h30
Avenue de la Prairie

Tarifs :

Moules-frites 14 €
Saucisse-frites 7 €
Desserts 2 €

Contact :

comitedesfetes.crevecœur@gmail.com

➤ BOURSE PUÉRICULTURE & MARCHÉ ARTISANAL

L'Amicale des Petits Bourgeois organise une journée **dédiée aux familles et aux créateurs locaux**.

La bourse puériculture permettra de trouver vêtements, jeux, matériel et équipements pour les enfants, tandis que le marché artisanal mettra à l'honneur le savoir-faire de nombreux exposants.

Une occasion de faire de bonnes affaires tout en découvrant des créations originales.



PLUS D'INFOS

Dimanche 13 septembre de 9h à 17h
École maternelle,
38 rue du Presbytère

Contact :

07 81 27 28 15
amicaledespetitsbourgeois60360@gmail.com

Exposants :

2,50 €/m pour les particuliers
5 €/m pour les professionnels

➤ LE TENNIS CLUB VOUS ATTEND !

Le Tennis Club de Crèvecœur-le-Grand recrute ! Vous pouvez venir vous inscrire directement Rue du Stade à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre. Vous n'êtes pas disponible à ces dates-là ? Le Club vous **attend également au Forum des Associations** à la salle des fêtes de Crèvecœur-le-Grand.

PLUS D'INFOS

Inscriptions Rue du Stade :

Vendredi 28/08 et 04/09
de 18h30 à 20h
Samedi 29/08 de 10h à 13h

Inscriptions Salle des fêtes :

Samedi 05/09 de 10h à 15h
(Forum des Associations)



➤ LE CLUB DE VOLLEY RECRUTE !

Le Volley Loisirs Crèvecœur recrute de nouveaux joueurs pour la saison 2026-2027.

Ouvert aux débutants comme aux pratiquants confirmés, le club propose une pratique adaptée à tous les niveaux, en loisir comme en compétition.

Une occasion de découvrir le volley-ball, de progresser et de partager sa passion du sport au sein d'une équipe dynamique.



PLUS D'INFOS

Loisirs à partir de 16 ans
Compétitions à partir de 7 ans

Contacts :

Christophe : 06 01 83 90 26
Jérôme : 06 87 38 62 15
vcrevecœur@gmail.com

Facebook & Instagram :

Volley Loisirs Crèvecœur



➤ REJOIGNEZ LE CLUB DE BADMINTON !

La section badminton de La Pause Crépicordienne ouvre ses inscriptions pour la nouvelle saison.

Ouverte à partir de 10 ans, elle propose deux créneaux hebdomadaires permettant aux participants de pratiquer ce sport alliant vitesse, précision et stratégie.

Une activité accessible à tous ceux qui souhaitent entretenir leur forme physique tout en développant leurs réflexes.

PLUS D'INFOS

À partir de 10 ans
2 créneaux par semaine de 19h30 à 22h00

Tarif : 65 € par an
12 Places disponibles pour la section 10-15 ans

Contacts :

06 83 59 53 49
lapausecrepicordienneclg@orange.fr

➤ REPRISE DES COURS DE DANSE

L'association Danse à Cœur reprend ses activités **le 10 septembre** et accueille de nouveaux danseurs.

Danse de salon, rock 4 temps ou encore danse en ligne : chacun pourra découvrir ou perfectionner sa pratique au fil des cours proposés tout au long de la saison.

Une activité qui allie apprentissage, rythme et plaisir de la danse.

PLUS D'INFOS

Reprise des cours
le **jeudi 10 septembre à 19h**
Pavillon de La Rochefoucauld

Tarifs :

70 € par adhérent
120 € par couple

Contacts :

Claude Nicaise : 06 89 74 31 52
Pascal Marion : 06 33 91 61 02
danseacoeur@gmail.com



CÔTÉ JEUNESSE

➤ ATELIER JARDINAGE AU PAVILLON DE LA ROCHEFOUCAULD

Le **lundi 29 juin**, à l'approche du passage du jury des Villes et Villages Fleuris, un concours orchestré par le Département de l'Oise, la commune a reçu un renfort pour le moins enthousiaste. Une classe de CM1, de l'école Henri Villette, a troqué ses cahiers contre des gants de jardinage pour prêter main-forte aux agents des services techniques.

Accompagnés de leur maîtresse **Mme Christin**, de **Mme Cédryne Barthel**, conseillère municipale déléguée et de **M. Frédéric Bled**, agent aux espaces verts, les enfants se sont attaqués aux mauvaises herbes devant le Pavillon de La Rochefoucauld.

Dans la joie, la bonne humeur et avec une belle rigueur, les enfants ont réalisé un travail impeccable. Fiers de leur mission, ils ont apprécié de pouvoir observer le résultat « avant / après » de leurs efforts.



AVANT



APRÈS

Cette action permet de sensibiliser les plus jeunes au respect de leur environnement et au travail quotidien des agents municipaux. C'est aussi un point de valorisation auprès du jury des Villes et Villages Fleuris, prouvant que l'embellissement de la commune est l'affaire de tous.

Pour récompenser ce travail soigné, les enfants ont été invités à partager un goûter bien mérité et ont pu profiter des jeux au Pavillon. **Un grand bravo à nos paysagistes en herbe pour leur implication.**



➤ ATELIER CRÉATIF DE L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le **mercredi 22 juillet**, la bibliothèque municipale a accueilli un atelier créatif sur le thème de l'été, animé par **Mme Karine Ledour**, bibliothécaire, et **Mme Christine Lequin**, bénévole.

Les enfants ont laissé libre cours à leur imagination en décorant un cadre en bois destiné à accueillir une photo de leurs vacances.



Feutres, peinture, paillettes ou encore sable étaient mis à leur disposition pour personnaliser leur création selon leurs envies. Au fil de l'atelier, les cadres se sont parés de jolis décors : mer, plage, parasols, bateaux, et bien d'autres motifs colorés, reflétant la créativité de chacun.

Fiers de leur réalisation, chacun est reparti avec son cadre, prêt à conserver un beau souvenir de l'été. L'après-midi s'est clôturée dans la convivialité autour d'un goûter offert aux jeunes participants.



À VOUS DE JOUER

➤ RECETTE POULET COCO & CURRY

INGRÉDIENTS

POUR 4 PERSONNES

- 280g de riz
- 4 escalopes de poulet
- 280mL de lait de coco
- 2 càc de curry en poudre
- 1 oignon jaune
- Coriandre fraîche (facultatif)

À avoir chez soi...

- Huile d'olive
- 11 minutes de préparation
- 20 minutes de cuisson

1. Faites cuire le riz selon les instructions de préparation du paquet. Égouttez en fin de cuisson.
2. Pendant ce temps, coupez le poulet en morceaux. Épluchez puis coupez l'oignon en fines lamelles.
3. Ajoutez un filet d'huile d'olive dans une poêle. Ajoutez le poulet, l'oignon, le curry, et mélangez pendant 2 minutes à feu vif. Salez et poivrez. Continuez la cuisson pendant 4 minutes, le temps que le poulet commence à dorer.
4. Versez le lait de coco et 5cL d'eau par portion et mélangez. Couvrez et laissez cuire 5 minutes sur feu doux.
5. Découvrez puis mélangez une dernière fois avant de servir.
6. Servez le curry bien chaud avec le riz et parsemez de feuilles de coriandre si vous en avez et si vous aimez ça.

C'EST PRÊT !

➤ SUDOKUS

FACILE

9		5	3		4	1		8
	3				1		7	
7	1		5	6				
			1			4	3	
6	5	7		4		8	1	9
	4	3			8			
				3	7		9	4
	7		8				5	
3		9	4		5	7		1

DIFFICILE

	6	3					4	
1		9		4				2
			1	7				
		8	4					3
2	1						9	4
3					1	8		
				1	2			
5				9		7		8
	7					6	2	

RÉPONSES

1	2	9	5	2	8	4	7	6
8	2	7	4	6	9	1	2	5
6	9	4	2	1	7	9	2	8
7	9	8	1	2	6	5	4	2
4	6	5	8	9	2	7	1	2
2	1	2	7	5	4	8	9	6
9	8	6	2	7	1	2	5	4
2	7	2	9	4	5	9	8	1
5	4	1	6	8	2	2	9	7

DIFFICILE

1	8	7	5	2	4	6	9	2
9	5	2	6	1	8	4	7	2
4	6	2	7	2	9	1	8	5
5	2	9	8	6	7	2	4	1
9	1	8	2	4	2	7	5	9
7	2	4	9	5	1	2	6	8
2	4	6	2	9	5	8	1	7
2	7	5	1	8	6	9	2	4
8	6	1	4	7	2	5	2	9

FACILE

➤ TROUVEZ LES 7 ERREURS



Source : Volodymyr Hryshchenko - unsplash.com

COLORIAGE DU MOIS



Source : magnific.com

RÉPONSES



SORTIR À CRÈVECŒUR

SEPTEMBRE



5

FORUM DES ASSOCIATIONS

De 10h00 à 15h00

Salle des fêtes

Organisé par la ville de Crèvecœur-le-Grand

→ Plus d'infos page 34



6

SALON DU LIVRE

De 10h00 à 16h00

Salle des fêtes

Organisé par la ville de Crèvecœur-le-Grand

→ Plus d'infos page 34



6,
19
& 20

CIRCULATIONS DES TRAINS DU MTVS

À 14h30 et 16h00

Gare de Crèvecœur-le-Grand

Organisées par le Musée du Train à Vapeur du Beauvaisis

→ Plus d'infos page 37



12

SOIRÉE MOULES FRITES

À partir de 18h30

Avenue de la Prairie

Organisée par le Comité des fêtes

→ Plus d'infos page 38



13

BOURSE PUÉRICULTURE & MARCHÉ ARTISANAL

De 9h00 à 17h00

École maternelle, 38 rue du Presbytère

Organisés par l'Amicale des Petits Bourgeois

→ Plus d'infos page 38



16

BUS POUR L'EMPLOI

De 14h00 à 16h00

Place de l'Hôtel de Ville

Organisé par le département de l'Oise



16

ATELIER MOSAÏQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

À 15h00

Bibliothèque municipale

Organisé par la ville de Crèvecœur-le-Grand

→ Plus d'infos page 36



18
& 25

ATELIER SÉCURITÉ ROUTIÈRE SENIORS

De 10h00 à 18h00

Centre Social Rural de Froissy Crèvecœur

Organisé par Le Centre Social Rural de Froissy-Crèvecœur

→ Plus d'infos page 37



19

VISITE DU CHÂTEAU ET DE LA VILLE

De 14h00 à 16h00

Hôtel de Ville

Organisé par la ville de Crèvecœur-le-Grand

→ Plus d'infos page 35

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !

ENVIE DE NE RIEN LOUPER ?

Retrouvez toutes les actualités, retours en images et annonces sur les réseaux sociaux de la ville !



Facebook

Crèvecœur-le-Grand

Instagram

crevecoeur_le_grand

Intramuros

Ville de Crèvecœur-le-Grand

Site internet

www.crevecoeur-le-grand.fr

OCTOBRE



10
& 24

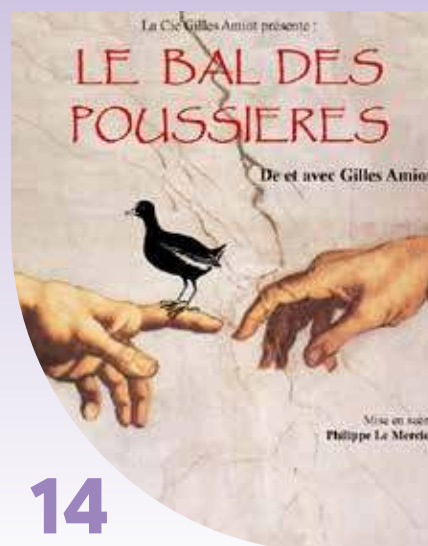
VISITE DU CHÂTEAU ET DE LA VILLE

De 14h00 à 16h00

Hôtel de Ville

Organisé par la ville de Crèvecœur-le-Grand

→ Plus d'infos page 35



14

LE BAL DES POUSSIÈRES

À 19h00

Pavillon de la Rochfoucauld

Organisé par la ville de Crèvecœur-le-Grand

→ Plus d'infos page 35

Alain Bulard

Le passeur de mémoire

Arrivé à Crèvecœur-le-Grand à la rentrée 1964 comme enseignant, Monsieur Bulard n'a depuis jamais quitté la commune. Plus de soixante ans plus tard, il continue de partager avec passion ses souvenirs, ses connaissances et son regard sur l'évolution de la ville qu'il a vue grandir.

« J'ai connu toute une évolution globale qui s'applique à Crèvecœur-le-Grand », résume-t-il avec simplicité. Il a vécu la période de la reconstruction, des services à la personne puis le virage vers l'intelligence artificielle et la transformation de notre bourg vers le XXI^e siècle.

Né en 1942 sur le Plateau Picard, à quelques kilomètres seulement d'ici, **il garde en mémoire certains souvenirs marquants de son enfance.** Parmi eux, un son qui résonne encore aujourd'hui : celui des avions alliés traversant le ciel pendant la Seconde Guerre mondiale.

« J'avais deux ou trois ans à l'époque. Ce bruit d'avions m'est resté. »

Lorsqu'il arrive à Crèvecœur-le-Grand au début des années 1960, **la commune est bien différente de celle que nous connaissons aujourd'hui.** Les maisons équipées d'une salle de bain sont encore rares, le chauffage se fait principalement au bois et au charbon, et les commerces de proximité rythment la vie quotidienne. Il se souvient également des troupeaux de vaches traversant les rues pour rejoindre les pâtures, une image aujourd'hui disparue mais qui témoigne du caractère profondément rural du territoire.

Toute sa carrière est guidée par une même conviction : **transmettre.** Enseignant, puis directeur d'établissement et principal de collège, il accompagne plusieurs générations de jeunes. Convaincu de **l'importance de l'ouverture au monde**, il défend les classes de découverte, les séjours scolaires et les stages en entreprise, autant d'expériences qui permettent aux élèves de **grandir autrement** qu'entre les murs d'une salle de classe.

« On travaille pour l'élève. On ne travaille pas pour soi. »

Cette vocation trouve ses racines dans l'exemple de son père, instituteur et secrétaire de mairie. Une profession qu'il qualifie encore aujourd'hui

de « plus beau métier du monde ». À ses côtés, il découvre très tôt le fonctionnement des collectivités, la vie des villages et **l'importance du lien entre les habitants.** Une influence déterminante qui nourrira son parcours professionnel, mais aussi son engagement pour la vie locale.

Au fil des décennies, M. Bulard observe et participe à de nombreuses évolutions de la commune. Devenu **conseiller municipal en 1977**, il se souvient notamment de l'ancien véhicule des sapeurs-pompiers, le LAFLY, démarrant à la manivelle, qui devait parfois être poussé avant de pouvoir démarrer pour partir en intervention.

J'avais deux ou trois ans à l'époque. Ce bruit d'avions m'est resté.

« Quand ils allaient au feu, ils commençaient par pousser le camion ! »

Il évoque également les sept cars scolaires qui stationnaient autrefois rue des Écoles, les enfants qui se rendaient à l'école à pied, ou encore **les débuts de la Foire aux Puces**, à laquelle il a participé dès la première édition. Autant de souvenirs qui racontent un Crèvecœur disparu mais encore bien vivant dans sa mémoire.

Mais ce qui anime aujourd'hui encore sa curiosité, c'est **l'histoire locale.** Toujours en quête du « pourquoi du comment », il mène depuis de nombreuses années des recherches sur le patrimoine crépicordien. Sa rencontre avec Jean-Pierre Vignault marque le début d'une collaboration fructueuse autour de cette passion commune.

« J'aime bien rechercher le pourquoi du comment. »

À travers ses souvenirs, ses anecdotes et ses recherches, M. Bulard nous rappelle que l'histoire d'une commune ne se résume pas aux bâtiments ou aux dates. Elle se construit avant tout grâce aux femmes et aux hommes qui l'ont vécue, racontée et transmise. **Une mission qu'il poursuit encore aujourd'hui, avec la même curiosité et le même enthousiasme qu'à ses débuts.**





Avec la
participation
de la Presse
de Crèvecœur-
le-Grand

PREMIÈRE ÉDITION !

SALON DU LIVRE

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE DE 10H À 16H

Salle des Fêtes de Crèvecœur-le-Grand

Entrée libre et gratuite, tout public

DÉDICACES & ANIMATIONS

